

WiGard, le Très Haut Débit partout et pour tous d'ici 2022

1

Pourquoi déployer la fibre optique ?

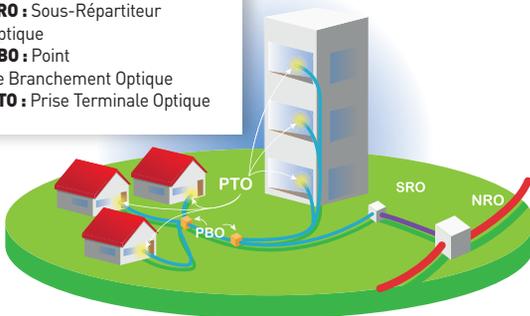
La fibre optique est un fil de verre qui permet de transporter des données sous forme de lumière avec un débit en moyenne 5 fois supérieur à celui du réseau cuivre actuel. De plus, le débit reste stable, même avec une longue distance de réseau.

2

Ai-je accès à la fibre ? Comment puis-je le savoir ?

Les communes concernées par les travaux de déploiement de la fibre en 2019-2020 puis en 2021-2022 sont recensées sur le site gard.fr. L'avancement du déploiement est communiqué par le Département (sur les réseaux avec #wigard) et les mairies. À l'automne 2019, un site Internet permettra de tester votre éligibilité à la fibre.

NRO : Nœud de Raccordement Optique
SRO : Sous-Répartiteur Optique
PBO : Point de Branchement Optique
PTO : Prise Terminale Optique



3

Comment m'abonner ? Dois-je payer pour être raccordé ?

Pour s'abonner, il suffit de contacter un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) et le coût du raccordement est très souvent pris en charge dans son offre d'abonnement. Si des travaux sont nécessaires en partie privative (tranchée) pour pénétrer le logement, le coût sera alors à la charge du propriétaire.

parole d'élue

FRANÇOISE LAURENT-PERRIGOT,
VICE-PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT
DÉLÉGUÉE AU HAUT DÉBIT



« Avec WiGard, la suppression de la fracture numérique est engagée via un plan d'actions en 3 volets :

- WiGard haut débit avec la poursuite des travaux de Montée En Débit (MED) pour couvrir rapidement les communes les plus mal desservies.
- WiGard mobile avec l'implantation de 7 pylônes pour résorber les zones blanches de téléphonie et Internet mobile.
- WiGard fibre qui permettra d'apporter la fibre optique aux habitants des 305 communes du Gard concernées. »